

HORIZON PAN EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND (A2 EUR)

Janus Henderson
INVESTORS

Au 31 mars 2019

Information sur le compartiment

Nature juridique

Compartiment de la sicav de droit luxembourgeois Janus Henderson Horizon Fund

Date de création du compartiment	02 août 1993
Durée du compartiment	Illimitée
Devise de référence	EUR
Actif du compartiment	€513,18m
VNI (€)	A2: 46,17
Cours max/min pour 2019 (€)	A2: 47,75/40,59
A2 EUR:	Capitalisation
Droit d'entrée	5,00%
Droit de sortie**	0,00%
Commission de conversion	1,00%
Frais courants	1,88%

Les frais et commissions indiqués sont les montants maximums susceptibles d'être facturés. Il est possible, dans certains cas, que le montant qui vous soit facturé soit inférieur.

**La société de gestion se réserve le droit de prélever des droits de sortie pouvant atteindre 1,00% lorsqu'un investisseur effectue des opérations excessives (en particulier lors d'opération de rachat de parts effectuée dans un délai de 90 jours suivant leur acquisition). Ces frais sont payés au fonds Janus Henderson Horizon. Les frais courants sont basés sur les dépenses engendrées au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Les frais courants peuvent évoluer d'une année à l'autre. Le montant des frais courants exclut les commissions de transaction du portefeuille, sauf lorsqu'un droit d'entrée est payé par le Fonds lors de l'achat d'actions ou de parts d'un autre fonds. Commission de performance: 10% de tout rendement généré par le Fonds, sous réserve d'un High Water Mark, supérieur à celui du EuroMoney Smaller Companies Pan European Index. Le montant effectivement prélevé pour l'exercice précédent du Fonds s'élevait à 0,00%.

Pour plus d'information concernant les frais de surperformance, veuillez-vous référer au prospectus. Le « Montant Applicable » est égal au montant de l'accroissement de la valeur nette d'inventaire totale par Action excédant l'augmentation de l'indice de référence correspondant durant la période de performance (ou, si cet indice a baissé, l'accroissement de la valeur nette d'inventaire par Action).

Veuillez consulter le DICI et le prospectus pour plus d'informations sur les frais relatifs aux fonds.

Valorisation quotidienne

Swing pricing

Applicable (voir prospectus et glossaire)

Notations*

★★★

Publication des cours sur le site internet suivant

Fundinfo.com

ISIN Code A2 EUR

LU0046217351

Profil de risque et de rendement

- ◆ Rendement potentiellement plus faible
- ◆ À risque plus faible
- ◆ Rendement potentiellement plus élevé
- ◆ À risque plus élevé

1 2 3 4 5 **6** 7

Note: 1 correspond à un ratio risque/récompense faible, 7 correspond à un ratio risque/récompense élevé

Si vous souhaitez obtenir une explication concernant les notations, veuillez-vous reporter au glossaire.

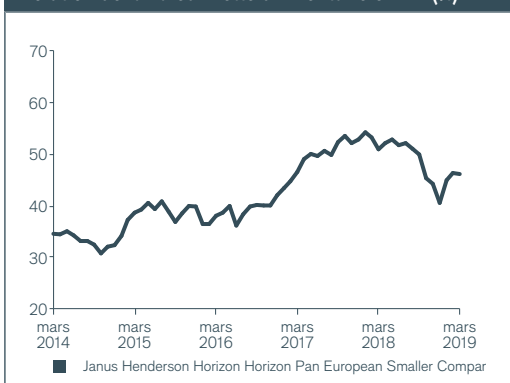
Objectif et politique d'investissement du compartiment

L'objectif d'investissement du Pan European Smaller Companies Fund est la recherche d'une plus-value en capital sur le long terme par un investissement d'au moins 75 % de son actif total dans des actions de sociétés dont le siège social est sis dans l'EEE ou au Royaume-Uni s'ils ne font pas partie de l'EEE et qui sont généralement situées dans la dernière tranche de 25 % de leur propre marché en termes de capitalisation boursière.

Principales positions (%)	10 premiers pays (%)	10 Premiers secteurs (%)
Van Lanschot Kempen 3,8	Royaume-Uni 22,3	Produits Industriels 25,4
Nexans 2,6	France 12,1	Finance 19,9
TKH Group 2,4	Pays-Bas 11,9	Matériaux de base 13,7
Gaztransport Et Technigaz 2,1	Allemagne 11,1	Prestataires de services aux entreprises 13,3
Dfds 2,1	Suisse 6,4	Technologie 12,4
Dermapharm 1,9	Italie 5,9	Biens de consommation 9,0
Banca Farmafactoring 1,9	Suède 5,5	Prestataires de services aux particuliers 5,7
Burford Capital 1,8	Finlande 5,3	Ressources naturelles 0,5
OC Oerlikon 1,7	Autriche 3,5	
Mersen 1,6	Norvège 3,4	
Nombre de positions 109		Liquidités 0,2

Source: Janus Henderson Investors au 29 mars 19

Evolution de la valeur nette d'inventaire en A2 (%)



l'évolution de la VNI ne constitue pas un indicateur fiable de l'évolution future

Source: Morningstar au 29 mars 19. © 2019 sur base VNI-VNI avec réinvestissement des revenus bruts, net de frais.

Performance par année calendaire A2 (%)



Source: Morningstar au 31 déc. 18. © 2019 sur base VNI-VNI avec réinvestissement des revenus bruts, net de frais.

Performance sur base annuelle A2 (%)

Performance sur base annuelle A2 (%)	Com €
1 année	-9,4
3 ans	6,6
5 ans	5,9
10 ans	18,2
Depuis création	9,5

Source: Morningstar au 29 mars 19. © 2019 sur base VNI-VNI avec réinvestissement des revenus bruts, net de frais.

A2: capitalisation

HORIZON PAN EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND (A2 EUR)

Janus Henderson
INVESTORS

(suite)



Gestionnaire de portefeuille
Rory Stokes, CFA



Gestionnaire de portefeuille
Ollie Beckett

Les risques principaux

Risque de gestion active Les techniques de gestion active qui ont bien fonctionné dans des conditions de marché normales peuvent se révéler inefficaces, voire néfastes, à d'autres moments.

Risque de contrepartie Le Fonds peut perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il négocie devient incapable ou refuse d'honorer ses obligations envers lui.

Risque lié à un pays ou à une région Un Fonds fortement exposé à une région géographique ou à un pays donné implique des risques plus importants qu'un Fonds plus largement diversifié.

Risque lié aux produits dérivés L'utilisation d'instruments dérivés expose le Fonds à des risques potentiellement plus importants dont la nature diffère des risques associés aux investissements directs dans des titres. Par conséquent, elle peut entraîner des pertes supplémentaires d'un montant pouvant être considérablement plus élevé que le coût de l'instrument dérivé.

Risque des actions Les actions peuvent perdre rapidement de la valeur et impliquent généralement des niveaux de risques plus élevés que les obligations ou les instruments du marché monétaire. La valeur de votre placement peut par conséquent chuter.

Risque de change Votre investissement, ainsi que tout bénéfice en découlant, peut prendre ou perdre de la valeur en raison des fluctuations auxquelles les taux de change sont soumis.

Risque lié aux petites sociétés Les actions des sociétés petites et moyennes peuvent être plus volatiles que celles des grandes sociétés, et il peut parfois s'avérer difficile de valoriser ou de vendre des actions au prix ou dans le délai souhaités, ce qui augmente le risque de pertes.

Informations importantes

Le prospectus du Fonds et le document d'informations clé pour l'investisseur sont disponibles en anglais, français, allemand et italien. Les statuts, les rapports annuels et semi-annuels sont disponibles en anglais. Une copie de ces documents peut être obtenue gratuitement sur demande auprès des bureaux locaux de Janus Henderson Investors : 201 Bishopsgate, Londres, EC2M 3AE; Une copie de ces documents peut être obtenue gratuitement sur demande auprès du service financier en Belgique CACEIS Belgium S.A., Avenue du Port 86 C b320, B-1000 Bruxelles. Le compartiment n'est pas assujéti à la Loi Programme du 27 décembre 2005 en ce qui concerne son chapitre V. Lors des souscriptions, maximum 5% de frais de souscription et pas de taxe sur les opérations de bourse. Le montant minimum de souscription initiale s'élève à €2.500 (ou l'équivalent dans une autre devise) et à €500 pour les souscriptions ultérieures. En cas de rachat, une taxe sur les opérations de bourse de 1,32% sera due (max. € 4000, seulement for des actions de capitalisation) et des frais de sortie de maximum 1% seront dus uniquement en cas de rachat dans les 90 jours calendrier suivant la souscription de toute action de catégorie A. Les frais de conversion s'élèvent à maximum 1%. En vertu de la législation fiscale luxembourgeoise, il n'y a pas de retenues ou de taxes sur les gains du capital payés par la société. La commission de gestion s'élève à 1,2%, les frais de dépôt, les frais de l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert s'élèvent respectivement au maximum à 0,65% et 0,12% de la valeur nette d'inventaire du fonds. Les frais administratifs ne dépasseront pas 0,18% de la valeur nette d'inventaire du fonds. Commission de performance: 10% de tout rendement généré par le Fonds, sous réserve d'un High Water Mark, supérieur à celui du Euromoney Smaller Companies Pan European Index. Le montant effectivement prélevé pour l'exercice précédent du Fonds s'élevait à 0,00%. Le Frais courants au 31 décembre 2018 s'élevait à 1,88%. Le Frais courants est constitué de: commission de gestion, commission d'administration, frais de dépôt, autres frais et frais de distribution. La commission de placement maximum est égale aux frais de souscription maximum. Les commissions de placement et conversion effectivement prélevées peuvent différer de distributeur en distributeur. Vous pouvez retrouver ces informations dans la grille tarifaire du distributeur.

Pour des plaintes, veuillez-vous adresser auprès LuxOperations@janushenderson.com ou en deuxième instance auprès le Ombudsman en conflits financier via ombudsman@ombudsfin.be.

Le présent document est distribué à titre promotionnel. Le prospectus et le document d'informations clé pour l'investisseur doivent être lus avant d'effectuer tout investissement.

Le Janus Henderson Horizon Fund (le « Fonds ») est une société d'investissement à capital variable (SICAV) constituée au Luxembourg le 30 mai 1985 et gérée par Henderson Management S.A. Les rendements et/ ou prix obtenus dans le passé n'offrent pas de garantie pour l'avenir et la valeur de l'investissement peut augmenter comme diminuer suite aux fluctuations du marché et aux variations des taux de change. Ceci vaut d'autant plus pour les marchés dits émergents qui connaissent plus de fluctuations et qui engendrent dès lors un plus grand risque que les autres marchés. La politique d'investissement ne prévoit pas de corrélation entre le compartiment et l'indice mentionné. Ainsi, la performance du compartiment peut différer de celle de l'indice. L'indice est uniquement utilisé comme référence pour le calcul de la commission de performance du gestionnaire. Les performances ne comprennent pas les provisions et impôts.

Emis par Henderson Global Investors Limited, établi statutairement à 201 Bishopsgate, Londres EC2M 3AE, Royaume-Uni.

Janus Henderson, Janus, Henderson, Perkins, Intech, Alphagen, VelocityShares, Knowledge. Shared et Knowledge Labs sont des marques déposées de Janus Henderson Group plc ou de l'une de ses filiales. © Janus Henderson Group plc.

Date d'émission: 31 mars 2019

HORIZON PAN EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND (A2 EUR)

Janus Henderson
INVESTORS

(suite)

Glossaire

Alpha

L'Alpha est le terme employé pour décrire la sur/sous performance d'un investissement par rapport à celle du marché. Un alpha positif signifie qu'un fonds a surperformé son indice de référence. Inversement, un alpha négatif indique une sousperformance relative.

Bêta

Le Bêta mesure la volatilité d'un portefeuille ou d'un titre par rapport à celle de son indice de référence. Un bêta de 1,0 est assigné à chaque indice. Un bêta supérieur à 1,0 signifie que le portefeuille est plus volatil ou plus agressif. Un bêta inférieur à 1,0 indique que le fonds est plus stable ou plus défensif. Exemple : un portefeuille avec un bêta de 1,25 devrait être 25% plus volatile que l'indice de référence.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité supplémentaire générée par la prise de risque (mesurée en termes de volatilité). La logique qui prévaut est que le gérant du fonds devrait au moins atteindre le niveau de rentabilité des actifs « sans risque » et, par conséquent, la récompense de la prise de risque doit être ajustée afin d'exclure cette composante de la performance du fonds. Ceci équivaut à la « rentabilité excédentaire par unité de prise de risque ». L'Indice Sharpe se calcule en soustrayant le taux « sans risque » (par exemple, LIBOR en USD sur 3 mois) du rendement annualisé du fonds (par exemple, Fonds Actions en USD) et en divisant cette valeur par l'indice de volatilité annuelle du fonds.

Ecart type

L'Ecart-type mesure la volatilité des rendements d'un fonds. Un écart-type élevé indique que les fluctuations sont plus importantes et fait donc référence à des fonds plus volatiles. Inversement, un écart-type faible signifie que les rendements du fonds sont soumis à des fluctuations moindres.

Tracking Error

La tracking error sert à mesurer le risque pris par rapport à l'indice de référence du fonds en mesurant l'écart moyen de leurs rendements relatifs (le fonds étant pris comme numérateur). Une forte tracking error indique que des positions plus importantes ont été prises par rapport à l'indice de référence du fonds et inversement.

Ratio d'information

Cet indicateur statistique évalue la part de surperformance d'un fonds qui peut être attribuée aux compétences du gérant et non pas au marché. Un ratio d'information élevé est synonyme de fortes compétences et inversement. Le ratio d'information est calculé par la différence entre la rentabilité annuelle moyenne du fonds et celle de l'indice de référence divisée par la tracking error du fonds.

Notations

Le Morningstar Rating TM attribue 1 à 5 étoiles aux fonds d'investissement sur la base des rendements du passé, corrigés du risque et des frais par rapport aux autres fonds de sa catégorie.

Le Morningstar OBSR Analyst Rating (Notation des Analystes Morningstar) est basé sur l'évaluation par l'analyste de la capacité du fonds, en se basant sur son rendement ajusté au risque, à surperformer à long terme les autres fonds de sa catégorie et/ou son indice de référence. L'attribution au fonds d'une notation positive, Gold, Silver ou Bronze, signifie que les analystes de Morningstar ont une haute opinion du fonds et s'attendent à ce qu'il surperforme sur un cycle de marché complet d'au moins cinq ans. La notation des analystes ne reflète pas les prévisions du marché et n'est pas destinée à remplacer le processus de due diligence des investisseurs. Elle ne permet pas de déterminer si le fonds est le plus adapté à un portefeuille ou à une tolérance au risque spécifique. Elle a pour objectif de compléter l'analyse des investisseurs et des conseillers sur les fonds et offre, avec les analystes écrites, une vision prospective sur les capacités d'un fonds. Cette notation vient relayer les mesures communément observées par le passé.

Swing pricing

Les fonds Henderson Global Care appliquent une politique dite de 'swing pricing' dont le seuil est déterminé par les Directeurs

Le Gestionnaire d'Investissement peut estimer qu'il est dans l'intérêt du fonds d'appliquer un mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») en fonction des conditions actuelles du marché et du montant des souscriptions et des rachats effectués par les Actionnaires par rapport au montant de l'actif net de n'importe quel compartiment.

Un ajustement dit de « swing pricing » (une méthode permettant de compenser l'effet de dilution associé à des transactions fréquentes par les actionnaires du compartiment) peut être appliqué à la Valeur Nette d'Inventaire afin de refléter les coûts de transaction appliqués aux titres sous-jacents. Le mécanisme de « swing pricing » peut être appliqué à l'ensemble des fonds et peut être adopté pour protéger les intérêts des actionnaires du compartiment.

Dans l'éventualité où le volume net de transactions est supérieure au seuil de tolérance fixé par rapport au montant total des actifs du compartiment au cours d'une journée de cotation, le cours sera ajusté à la hausse/à la baisse selon que le volume net de transactions soit positif/négatif.

L'ajustement étant intégré dans la valeur liquidative du compartiment, tous les investisseurs du fonds seront affectés par l'ajustement du cours, c.à.d. que si le cours est ajusté à la hausse, les investisseurs souscrivant dans le compartiment obtiendront moins d'actions pour le montant investi alors que si le cours est ajusté à la baisse, les investisseurs rachetant leurs actions le feront à un cours moins élevé.